

PUBLIÉ LE 22/04/2021 - MIS À JOUR LE 28/05/2021

Vaccins COVID-19 : l’ANSM met en place un comité d’experts hebdomadaire sur les effets thrombotiques

SURVEILLANCE - PHARMACOVIGILANCE

Dans le cadre de notre surveillance renforcée des vaccins contre la COVID-19, nous avons créé un comité scientifique temporaire (CST) « Vaccins COVID-19 et thromboses rares atypiques » chargé d’analyser les événements thrombotiques rares et inhabituels observés chez des personnes vaccinées.

Composé de scientifiques, de cliniciens, d’associations d’usagers du système de santé et d'institutions publiques, ce comité aura notamment pour objectifs d’apporter une expertise complémentaire à celle des comités de suivi de pharmacovigilance sur l’analyse des cas rapportés en France, de contribuer aux réflexions sur le mécanisme possible de ces événements, d'identifier des facteurs de risque potentiels et les éventuelles mesures post-vaccination à mettre en œuvre.

Si des compétences spécialisées s’avèrent nécessaires, le comité pourra solliciter des experts ponctuels afin de les auditionner.

Le CST est chargé de donner des avis consultatifs sur les cas de thromboses survenus après la vaccination contre la COVID-19. La synthèse de ces avis consultatifs sera publiée sur le site de l’ANSM. La première réunion du CST a lieu le jeudi 22 avril 2021.

Ces travaux portent sur l’ensemble des vaccins utilisés contre la COVID-19 et s’inscrivent dans les réflexions en cours en lien avec l’Agence européenne des médicaments (EMA).

COMITÉS SCIENTIFIQUES TEMPORAIRES (CST)

22 AVR. 2021

Comité Vaccins COVID et thromboses rares atypiques

PUBLIÉ LE 22/04/2021 - MIS À JOUR LE 21/10/2022

Décision n° 2021-205 du 21/04/2021 - Création d'un Comité scientifique temporaire « Vaccins COVID et thromboses rares atypiques » à l’ANSM

DÉCISIONS INSTITUTIONNELLES - INSTANCES : CRÉATIONS ET NOMINATIONS

PUBLIÉ LE 22/04/2021 - MIS À JOUR LE 21/10/2022

Décision DG n° 2021-206 du 21/04/2021 - Nomination auprès du Comité scientifique temporaire « Vaccins COVID et thromboses rares atypiques » à l’ANSM

DÉCISIONS INSTITUTIONNELLES - NOMINATIONS ET DÉLÉGATIONS DE SIGNATURE